

Un·e collaborateur·rice – Responsable Afrique centrale et prévention des conflits (ACS) (contrat de remplacement)

Description de l'association

Justice et Paix est une ONG et une organisation d'éducation permanente belge qui conscientise et interpelle les citoyen·ne·s, les acteurs éducatifs et les responsables politiques sur les questions de conflits, de démocratie et d'environnement. Justice et Paix encourage ces protagonistes à « *comprendre pour mieux agir* » pour la paix et la justice, ici et ailleurs.

L'objet de son travail est de développer une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, sur base notamment des méthodologies de l'éducation permanente et de l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire, à travers l'analyse, la sensibilisation, les formations et le plaidoyer politique. Pour plus d'informations, voir www.justicepaix.be

Tâches

Dans le cadre de sa mission de responsable de l'Afrique centrale, il/elle développera le positionnement politique de l'association sur la région des Grands Lacs africains, rédigera des textes courts et longs et assurera des contacts réguliers avec les responsables politiques belges et européens et les partenaires internationaux. Avec ces derniers, il/elle développera un programme commun en Afrique centrale. Il/elle sera en outre amené·e à collaborer aux démarches pédagogiques de l'association.

Par ailleurs, cette personne développera les thèmes d'expertise de CJP : prévention et gestion des conflits / construction de la paix (dont la question de l'exploitation des ressources naturelles et des processus de démocratisation).

Ce travail sera effectué en étroite collaboration avec les responsables du plaidoyer, de la formation et de l'animation de Justice et Paix ainsi qu'avec des groupes de volontaires.

Profil recherché

- ✓ Il faut **disposer obligatoirement d'un statut ACS** (voir <https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/contrat-acs/> pour les conditions)

- ✓ Diplôme de l'Enseignement Supérieur universitaire ; ou expérience valorisable
- ✓ Une expérience dans le secteur associatif est un atout
- ✓ Intérêt/connaissance du paysage institutionnel belge et européen, de l'Afrique centrale, avec une capacité à travailler avec des partenaires locaux et une disponibilité à effectuer des missions à l'étranger
- ✓ Intérêt/connaissance des thèmes d'expertise de Justice et Paix
- ✓ Intérêt pour l'actualité et capacité d'analyse socio-politique
- ✓ Capacités d'expression orale, de rédaction et de synthèse
- ✓ Capacités de planification et de gestion de projets, par des processus d'éducation permanente et d'éducation au développement
- ✓ Capacités d'initiative et de travail en équipe, aisance relationnelle
- ✓ Capacités d'animation et de conduite de réunion
- ✓ Connaissance active de l'anglais et du néerlandais
- ✓ Ouverture à la sensibilité chrétienne de Justice et Paix
- ✓ Une souplesse horaire est demandée (l'employé·e peut être amené·e à prester des heures de travail en soirée et le week-end)

Offre

- ✓ L'opportunité de mener de nombreux défis dans une équipe dynamique
- ✓ Un contrat de remplacement à temps plein
- ✓ Barème de la Commission Paritaire 329.02, échelon 4.2.
- ✓ **Statut ACS obligatoire¹**
- ✓ Début de contrat le lundi 2 septembre 2024

Lieu de travail

208, Chaussée Saint-Pierre – 1040 Bruxelles (Métro Mérode)

Procédure de recrutement

Envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae à info@justicepaix.be pour le **vendredi 16 aout au plus tard**. Les candidatures retenues feront l'objet d'un test écrit le **jeudi 22 aout en matinée** et d'une interview, la semaine du 26 aout.

Pour plus de renseignements sur la fonction, veuillez prendre contact avec quentin.hayois@justicepaix.be ou par téléphone au +32 (0)2 896 95 00.

Toute candidature n'attestant pas du statut ACS sera systématiquement écartée.

Justice et Paix souhaite que son personnel reflète la société belge dans toute sa diversité. L'organisation est garante d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel non-discriminatoires et reflétant les valeurs de l'organisation. Des aménagements raisonnables peuvent être apportés.

¹ Être domicilié·e en région bruxelloise et soit être inscrit·e auprès d'Actiris comme demandeur·se d'emploi inoccupé durant 6 mois au cours des 12 derniers mois, soit être chômeur·se indemnisé·e en étant âgé de 40 ans au moins. Pour plus d'informations à propos de ce statut ACS <https://www.actiris.brussels/fr/citoyens/contrat-ac/>